



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

immigration

Question écrite n° 51765

Texte de la question

En tant que rapporteur de la loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité, M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur l'article 1er qui dispose que « chaque année, le Gouvernement dépose devant le Parlement un rapport sur les orientations pluriannuelles de la politique d'immigration », ce rapport devant en pratique commenter un certain nombre de chiffres et de données précisés dans l'article. Il souhaite donc savoir à quelle date est prévue la communication de ce rapport au Parlement.

Texte de la réponse

Le rapport au Parlement, évoqué par l'honorable parlementaire, est prévu à l'article 1er de la loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003. Il sera consacré « aux orientations pluriannuelles de la politique d'immigration » à partir de 8 indicateurs commentés, sur les titres de séjour, les bénéficiaires du regroupement familial, ceux du statut de réfugiés, le nombre d'attestations d'accueil, le nombre d'étrangers éloignés, les moyens et les coûts des procédures de lutte contre l'immigration clandestine et contre les trafics de main-d'oeuvre étrangers, les actions relatives au co-développement ainsi que les actions en faveur de l'immigration des étrangers en situation régulière, et enfin une estimation du nombre d'étrangers en situation irrégulière. La diversité des informations à recueillir et à commenter nécessite une activité interministérielle soutenue, commencée dès le début de l'année 2004. Les mesures statistiques, d'origine très diverses (OMI, OFPRA, ministère des affaires étrangères, ministère des affaires sociales), rendent l'exercice de collecte délicat, nécessitant une harmonisation des définitions et des outils statistiques pour permettre des comparaisons fiables et pertinentes. La rédaction du projet du rapport est maintenant terminée. Le rapport sera transmis au Parlement dès sa validation par le Premier ministre.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51765

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2004, page 9140

Réponse publiée le : 8 mars 2005, page 2496